

24 HEURES



Un banquier genevois inculpé de blanchiment en France

ECONOMIE13:27

Interpellé en France la semaine dernière, le banquier genevois François Rouge est incarcéré à la prison des Baumettes à Marseille, depuis samedi. Il attend dans les prochains jours la visite de son avocat genevois Marc Bonnant.



© Crédit photo | François Rouge
| Keystone

ATS | 04 DÉCEMBRE 2007 | 13H27

"Je n'ai pas encore eu accès au dossier", a indiqué Marc Bonnant. "Mais François Rouge a été inculpé par le parquet de Marseille de blanchiment et de blanchiment en bande organisée", a toutefois ajouté l'avocat genevois du président démissionnaire de la Banque de Patrimoines privés.

Me Bonnant s'apprête à rendre visite à son client, "a priori la semaine prochaine", une fois obtenue l'autorisation de la justice française. François Rouge se voit reprocher, à titre personnel, le financement d'un club de jeu et de deux restaurants en France, lieux d'affrontement entre bandes mafieuses.

L'interpellation du banquier genevois s'est déroulée mercredi dernier. Son incarcération à la prison des Baumettes, à Marseille, a été décidée samedi, après une garde à vue de 96 heures. Il s'agit désormais de clarifier une situation qui "comporte un fort aspect subjectif", selon Me Bonnant.

"Nous avons immédiatement informé la Commission fédérale des banques et toutes les parties concernées, de l'incarcération de M. François Rouge". Dans la journée de lundi, la Banque de Patrimoines privées s'était dit "stupéfaite" d'apprendre la mise en examen puis l'arrestation de François Rouge.

La Banque de Patrimoines privés emploie une quarantaine de collaborateurs à Genève et quatre à Zurich. Elle compte aussi une filiale à Nassau.

24 Heures © Edipresse Publications SA